

PAC et
changement
climatique :
Partie 1

Campus de Pouillé
Les Ponts-de-Cé – 28 mars 2019

Karine Daniel
Economiste
Ecole Supérieure d'Agricultures Angers

Une histoire mal engagée...

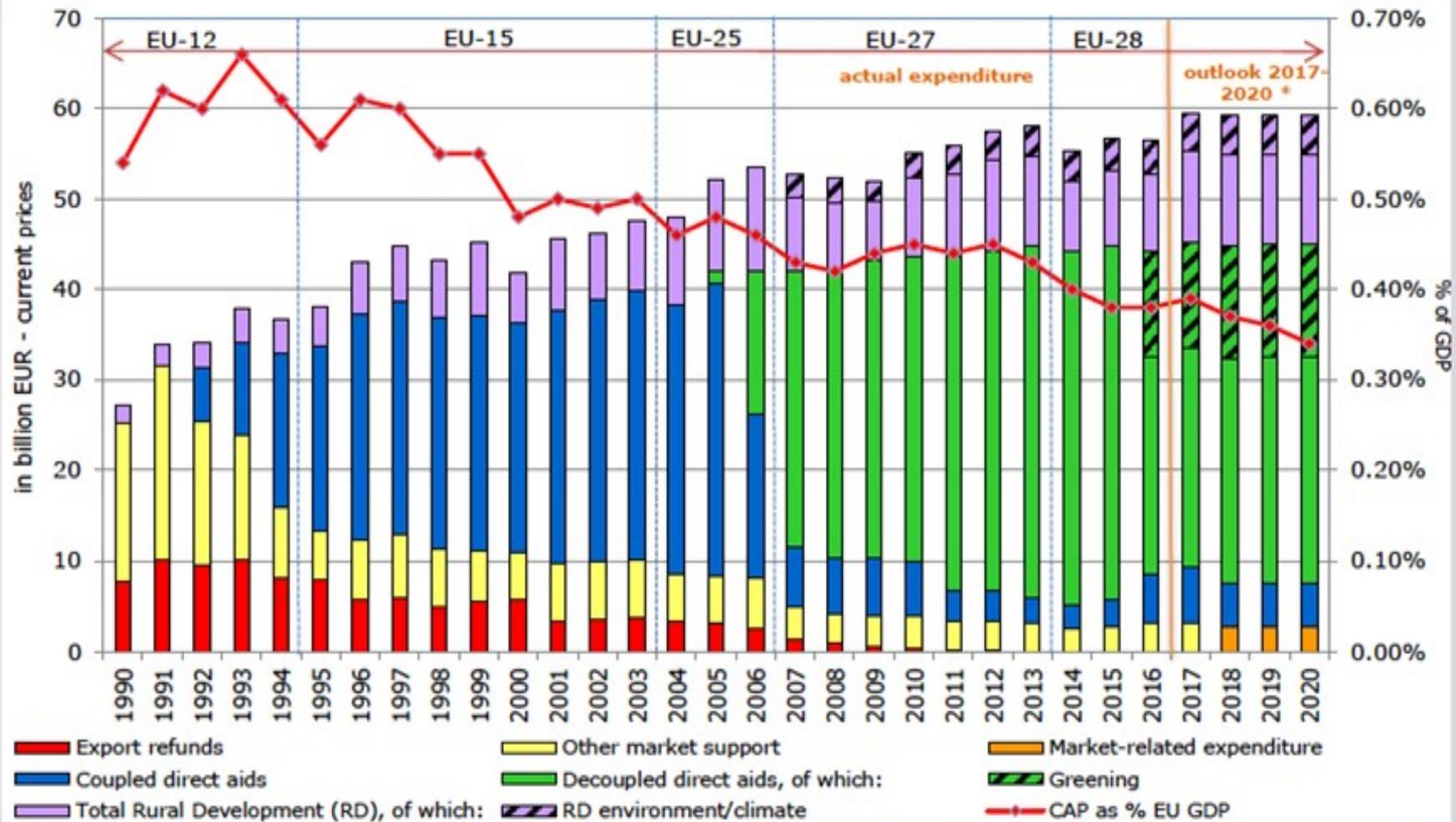
- 1992 – 1^{ers} objectifs environnementaux pour justifier les premières phases de découplage

Idée sous-jacente « l'attribution d'aides directes doit rémunérer des fonctions publiques de l'agriculture »

Cadre économie publique : Outils -- > objectifs

- Au fil des réformes suivantes
 - Renforcement des objectifs environnementaux
→ **Verdissement** (2013)
 - Complexification des outils de politique publique

- **Renforcement des mécanismes de marché**
 - Découplage + volatilité des prix (concentration P°)
 - Renforcement du rôle des économies échelle (amont/aval) – suppression des quotas
 - Mesures environnementales positives mais marginales des deux types
 - Mesures spécifiques (MAE, Aides bio ...)
 - Mesures correctives (conditionnalité, verdissement...)



*) 2017: budget amounts; 2018-2020: Annex III Regulation 1307/2013 broken down based on notifications by March 2015, coupled direct payments including POSEI and SAI direct payment component and Annex I Regulation 1305/2013

- Un bilan contrasté
- **Rapport Cours des comptes européennes en 2017**
« Verdissement de la PAC: une complexité accrue du régime d'aide au revenu et encore aucun bénéfice pour l'environnement »
- **« Le verdissement reste, fondamentalement une mesure d'aide au revenu »**, M. Samo Jereb, responsable du rapport.
« Tel qu'il est actuellement mis en œuvre, il est peu susceptible d'entraîner une amélioration significative des performances environnementales et climatiques de la PAC ».
- La complexification entraîne pour la première fois des retards de paiement significatifs
- Les dispositifs de contrôles (accrus quand on parle d'environnement) ne sont plus gérables au niveau européen et difficile à mettre en œuvre au niveau national dans un contexte de baisse des moyens publics.